

Présentation

Les Accueils élémentaires

- Sont identifiées trois structures :
- L'école élémentaire Stéhélin - 43, rue Stéhélin
 - L'école élémentaire Paul Lapie - place des martyrs de la résistance
 - L'école élémentaire Pins Francs - 2, rue Jude

Ces sites sont déclarés pour accueillir 84 enfants à Paul Lapie, 72 à Stéhélin et 48 sur les Pins Francs, de 6 à 12 ans.

Chaque accueil est constitué d'une équipe d'animation incluant :

- Un responsable de site
- Des animateurs
- Le personnel de service

Ces accueils de loisirs sont régis par la législation de la jeunesse et des sports. Le fonctionnement général des accueils est réfléchi afin de répondre aux besoins des familles.

Un fonctionnement commun est mis en place au sein de ces trois accueils afin de permettre une cohésion sociale et économique (travail d'équipe, budget et valeurs communes).

Association et secteur animation



L'AGJA, située à Bordeaux, prend une part active sur le quartier de Caudéran. Elle se compose d'un ensemble de sections proposant des activités sportives, socioculturelles et d'animation.

L'AGJA est une maison de quartier ; ce label traduit un partenariat étroit avec la municipalité.

Ces actions se traduisent par :

- Les temps périscolaires : interclasses et accueils périscolaires maternels.
- Les mercredis et vacances scolaire : des Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3/12ans
- Les minis-séjours l'été pour les enfants élémentaires

Les Accueils Collectifs de Mineurs sont agréés par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Cette action est aidée et financée par la mairie de Bordeaux, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Régional. Le secteur de l'animation est coordonné par un responsable animation et des directeurs ALSH.

Maison de Quartier - 8 rue Gambetta - 33200 Bordeaux
05.56.08.67.79 - www.agja.org - contact@agja.org

Ecoles élémentaires Paul Lapie / Pins Francs / Stéhélin

Projet Pédagogique



Responsables :

Stéhélin :
Matthieu GRANIER
06.25.26.50.58

Paul Lapie :
Jonathan COTTEN
06.21.83.45.77

Pins Francs :
Audrey PERROMAT
06.28.90.08.57

Rôles de chacun

Direction - Animation - Service

Direction

- Organisation, en collaboration avec l'équipe pédagogique, de la vie quotidienne dans tous ses aspects
- Gestion administrative du centre, en collaboration avec l'organisateur
- Gestion des moyens mis à disposition du centre : matériel, financier et humain
- Relations (familles, organisateur, personnes extérieures du centre)
- Rôle formateur : en associant, responsabilisant et accompagnant les membres de l'équipe d'encadrement

Animation

Il est important que chacun soit conscient de ses responsabilités et de son rôle éducatif. L'essentiel du travail des animateurs se situe dans :

- Le savoir-faire : connaissance de l'enfant et de la réglementation de base, travail en équipe, compétences de techniques d'animation, gestion de la vie quotidienne, prise d'initiatives et savoir réagir avec bon sens face à des situations imprévues.
- Le savoir être : dynamisme et implication sur tous les temps d'une journée, faire attention à son comportement et son langage, être disponible et à l'écoute des enfants, savoir communiquer en équipe

Service

- Responsable des repas (préparation, mise en place, hygiène, nettoyage de la cuisine et des ustensiles).
- Connaissance et application des consignes d'hygiène et de la réglementation en vigueur.
- Aide aux services des repas.
- Lavage du linge.
- Implication auprès des groupes d'enfants sur la sensibilisation autour de l'hygiène et la responsabilisation des tâches de la vie collective et éventuellement participation sur les sorties et les activités.

Objectifs pédagogiques

Moyens

Encourager l'autonomie

Trois grandes visions peuvent être dégagées.

- La position spontanée : Laisser faire
- La position dirigeante : Donner à faire
- La position collaborationniste : Faire avec

L'accès à l'autonomie de l'enfant mérite d'être réfléchi au sein de l'équipe et rediscuté de façon régulière afin d'aborder les différentes interrogations suscitées.

Favoriser l'éveil et la créativité

Par l'éveil, la créativité permet d'enrichir ce qui existe déjà. Elle se développe au contact de l'espace, des personnes, des choses, grâce à l'imagination. Elle est indispensable au travail de l'animateur, sans cesse confronté à des situations nouvelles. Le jeu et les activités vont favoriser la créativité, les initiatives nouvelles et constituent un moteur d'apprentissage.

Découvrir son environnement

On peut définir cet objectif sur trois axes :

- L'environnement proche qui permet de s'approprier les lieux (espace, et matériel).
 - L'environnement géographique grâce auquel on découvre les différents paysages urbains et ruraux
- L'environnement humain qui, par de multiples rencontres élargit ses connaissances sur le plan des diversités culturelles.

Ces objectifs, découlant du Projet Educatif, et les moyens sont définis en équipe et régulièrement évalués par le biais de réunions pédagogiques.

Notre principal outil d'évaluation est de répondre à des questions précises sur notre impact, efficacité, adaptabilité, le ressenti des enfants, la progression de l'objectif, ou encore l'évolution des moyens.

Avoir une attitude responsable et respectueuse

Responsabiliser un enfant c'est faire en sorte qu'il se sente concerné, en approfondissant ses connaissances sur son environnement afin qu'il puisse se l'approprier.

L'accueil de loisirs est un espace éducatif où l'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », qui de fait, favorise une attitude respectueuse.

Favoriser le partage et être à l'écoute de l'autre

Il importe de créer un climat où chacun peut s'exprimer sans contrainte et où la parole de chacun est prise en compte. On distingue deux types d'écoute (attitude de l'adulte) l'écoute active et l'écoute passive-attentive :

Par son écoute, l'adulte sert d'exemple et permet de prendre en compte les capacités de chacun afin de favoriser le partage des connaissances.

Les moyens sont nos outils permettant de tendre vers les objectifs pédagogiques. Un moyen est souvent lié à plusieurs objectifs. On distingue deux types de moyens.

- Les moyens organisationnels sont mis en place dans le fonctionnement de l'accueil.
- Les moyens ponctuels peuvent être réguliers ou occasionnels (attitudes, projets et activités de l'équipe).

Tableau pour le choix d'activité

Repas et goûter	Temps informel
Programmation des animations	Journée des droits de l'enfant
Mise en place d'espaces dédiés aux vêtements	
Rencontre avec les familles	Grande animation
Atelier cuisine	Temps d'échange inter centre
	Kermesse inter accueils
	Activités passerelles maternelle/élémentaire
	Journée de l'Europe